

CONTRAT POISSON



**26/09/24, 31/10/24, 28/11/24, 19/12/24, 30/01/25
27/02/25, 27/03/25, 24/04/25, 22/05/25, 26/06/25**

ENGAGEMENT avec Olivier Argelas

Pêcheur à Lège Cap Ferret



Nom du consomm'acteur :

Adresse :

Tel Portable : Tel Domicile :

Adresse électronique :

Olivier ARGELAS propose de vous livrer chaque mois une caisse de 3 kg de poissons à 12€/kg. **Sauf le mois où la pêche est interdite.** Activité non assujettie à la TVA Article 262 du CGI.

Le règlement se fait en **9 chèques obligatoirement** Il est possible de partager un contrat avec un autre Amapien, chacun prenant la livraison 1 mois sur 2.

Nom de votre banque :

Numéro des chèques :

Etablis à l'ordre de **Olivier ARGELAS** et remis en main propre à l'un de vos coordinateurs.

Ils seront encaissés une fois par mois après chaque livraison sauf en cas de non-livraison (mauvaises conditions météo...). Les chèques restants vous seront redonnés en fin de contrat contre signature.

Montant de la livraison	Nombre de livraisons	Total
36 €	9	324 Euros

OU

Montant de la livraison	Nombre de livraisons	Total
36 €	5	180 Euros

Livraison à la salle Concorde de l'espace Villepreux à Saint Aubin de médoc de :

19h00 à 19h30.

Au-delà, ce que vous avez commandé (et payé) sera redistribué aux amapiens présents, ayant participé à la distribution et au rangement

Producteurs et consomm'acteurs s'engagent à respecter la charte des Amap dont ils ont pris connaissance.

Fait à Saint Aubin de médoc, le :

Signature consomm'acteur

Signature Pêcheur

A imprimer en 1 exemplaire

Votre coordinatrice : Florence Thevenet 06.23.84.38.72

AMAP Le panier des Tourterelles : amap@panierdestourterelles.fr